



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exercice de la profession

Question écrite n° 106443

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le phénomène des « taxis sauvages ». En effet, il semblerait que de nombreux voyageurs se voient proposer les services, notamment au sein des aéroports d'Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle, de personnes qui ne disposent pas d'une licence de chauffeur de taxi. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin de mettre fin à ces pratiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106443

**Rubrique :** Taxis

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10550